

Canadian Group
Inter-Parliamentary Union



Groupe canadien
Union interparlementaire

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
à la Seizième Session du Comité de pilotage sur la
Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du
commerce**

Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)

**Genève, Suisse
3 octobre 2007**

Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la Seizième Session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Organisé conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

1. Contexte

La Conférence parlementaire sur l'OMC est une initiative conjointe de l'Union interparlementaire et du Parlement européen. Son objectif principal est de rendre l'OMC plus transparente vis-à-vis de l'extérieur et de faire en sorte que cet organisme intergouvernemental rende compte de son action aux élus que sont les législateurs. Les sessions de la Conférence se tiennent une fois par an ainsi qu'à l'occasion des conférences ministérielles de l'OMC.

Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC est responsable de toutes les questions relatives à l'organisation de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

2. Ordre du jour

Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC s'est réuni le 3 octobre 2007 au siège de l'Union interparlementaire (UIP) à Genève, en Suisse. Les points suivants étaient notamment à l'ordre du jour de la session :

- Audience avec les négociateurs en chef auprès de l'OMC des quatre grandes puissances commerciales;
- Audience spéciale avec l'ambassadeur Crawford Falconer de la Nouvelle-Zélande;
- Examen du projet révisé des lignes directrices sur les relations entre les gouvernements et les parlements concernant les enjeux du commerce international;
- Définition des régions géographiques aux fins du Comité de pilotage;
- Composition du Comité de pilotage;
- Activités de la Conférence parlementaire sur l'OMC en 2007 et au-delà.

3. La délégation canadienne

La réunion du Comité de pilotage a accueilli quarante-six participants et participantes de parlements nationaux représentant 20 pays et assemblées parlementaires régionales, dont l'honorable Donald H. Oliver, sénateur, C.P., et M. Ted Menzies, député (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale et du ministre du Commerce international), du Canada.

4. La réunion

Le rapport de l'UIP sur la 16^e Session du Comité de pilotage de la Conférence, qui comprend un résumé des décisions prises par le Comité, se trouve à l'Annexe 1.

Le Comité de pilotage a adopté la Déclaration suivante à la fin de la Réunion :

Les discussions intensives tenues en septembre dans le cadre du Cycle de Doha ont permis des progrès tangibles. Des accords sur les modalités pour l'agriculture et l'accès aux marchés non agricoles (AMNA) sont plus nécessaires que jamais si l'on veut que le Cycle aboutisse dans un délai raisonnable et tienne tous les engagements pris en matière de développement.

Les informations sur les pourparlers en cours dont nous ont fait part les négociateurs des quatre grandes puissances commerciales et le Président du Groupe de négociation sur l'agriculture attestent clairement la possibilité d'une convergence, même si elle sera très difficile à obtenir.

Ces derniers mois, certains acteurs politiques ont évoqué un résultat minimaliste du type « Doha lite », ajustant les ambitions en fonction des sensibilités des pays et des blocs commerciaux, comme moyen réaliste d'aller de l'avant en sauvant le Cycle de négociation. L'idée d'un ensemble de résultats réalisables pour Doha se justifie davantage par les conséquences qu'aurait pour tout le système l'impossibilité de mener à bien les négociations.

En tant que parlementaires chargés de contrôler et de stimuler l'action des gouvernements en matière de commerce international, nous réitérons notre appel à un ensemble de résultats ambitieux grâce à des concessions mutuelles, équilibrées et équitables, compte tenu du paysage économique mondial et des risques considérables qu'engendrerait une impasse prolongée. Aussi exhortons-nous nos gouvernements à n'épargner aucun effort pour donner au Cycle de Doha un aboutissement équitable privilégiant le développement. En tant que parlementaires, nous réaffirmons notre engagement à apporter notre soutien résolu à ce processus.

Respectueusement soumis,

L'honorable Donald H. Oliver, c.r., sénateur
Président, Groupe canadien de l'UIP

Annexe

Résumé des décisions (Source : Union interparlementaire)

1. Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC s'est réuni le 3 octobre 2007 au siège de l'UIP à Genève, en Suisse. La réunion a accueilli 46 personnes. La session était coprésidée par M. G. Versnick, représentant l'UIP, et par MM. H. Markov et R. Sturdy (pour la dernière partie de la journée), représentant le Parlement européen.
2. Au cours de la séance du matin, le Comité a tenu une audience avec les négociateurs en chef auprès de l'OMC des quatre grandes puissances commerciales, soit l'ambassadeur Clodoaldo Hugueneu Filho du Brésil, l'ambassadeur Ujal Singh Bhatia de l'Inde, l'ambassadeur Eckart Guth de l'Union européenne et M. David Shark, représentant permanent adjoint des États-Unis d'Amérique. Dans leurs exposés d'introduction, les ambassadeurs ont manifesté un optimisme prudent à l'égard des chances que les négociations en cours sur les modalités de l'accès aux marchés agricoles et non agricoles se concluent dans un délai raisonnable. Ils ont souligné que la réalisation d'un résultat équilibré des négociations sur l'agriculture et l'accès aux marchés non agricoles était une condition préalable à un aboutissement heureux du Cycle de Doha.
3. Les ambassadeurs ont répondu à un certain nombre de questions directes sur des sujets aussi divers que les possibilités de voir le Congrès des États-Unis prolonger le mandat du Trade Promotion Authority, la négociation des accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Groupe ACP), le Protocole sucre ACP/UE, la présence parlementaire aux Conférences ministérielles sur l'OMC, etc.
4. À la séance de l'après-midi, le Comité a tenu une audience avec l'ambassadeur Crawford Falconer de la Nouvelle-Zélande, l'actuel président de la Session spéciale du Comité de l'agriculture de l'OMC. Dans les mots de l'ambassadeur, la conclusion d'une entente globale est difficile, mais non impossible. Les délégations ont bien accueilli le libellé du projet de modalités en matière d'agriculture.
5. Les membres du Comité de pilotage ont échangé à fond concernant la nécessité d'offrir un soutien politique continu aux négociations tant que les négociateurs eux-mêmes ont espoir d'arriver à un résultat heureux. Désireux d'exprimer sa détermination à favoriser l'action gouvernementale proactive dans le domaine du commerce international, le Comité a adopté une déclaration qui a été diffusée ensuite aux médias à Genève et transmise au Secrétariat de l'OMC. Le texte de cette déclaration est à l'Annexe 2.
6. Le Comité s'est penché sur le projet révisé de « lignes directrices (normes minimales) sur les relations entre les gouvernements et les parlements concernant les questions de commerce international » [traduction] élaboré par le Secrétariat du Parlement européen sur la base de deux études comparatives, entreprises par le Parlement européen et le Sénat français respectivement. Le projet révisé de lignes

directrices a été élaboré conformément aux suggestions présentées par les membres à la quinzième session du Comité en juin 2007. Le Comité a approuvé le projet révisé, qui sera soumis pour adoption à tous les membres de la Conférence à la prochaine session plénière.

7. Le Comité s'est également penché sur un document révisé concernant la définition des régions géographiques aux fins de la rotation des représentants des parlements nationaux au Comité de pilotage. Le Comité a approuvé la liste proposée des régions géographiques selon laquelle, à l'avenir, un siège de la région de l'Europe et de l'Amérique du Nord serait attribué à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Le Comité a également approuvé une liste de projets d'amendements pertinents des Règles de procédure de la Conférence parlementaire sur l'OMC, qui seront maintenant soumis à l'approbation de l'ensemble des membres de la Conférence à la prochaine session plénière.

8. Conformément au libellé approuvé, les nouvelles règles ne pourraient être appliquées rétroactivement aux parlements nationaux représentés actuellement au Comité de pilotage. Les mandats de ces derniers expireraient donc en 2012 seulement. En outre, la rotation des membres du Comité de pilotage représentant les parlements nationaux s'accomplirait de façon à ne jamais remplacer en même temps plus de la moitié des parlements représentant une région géographique donnée, tandis que les principaux négociateurs commerciaux et les grandes économies seraient toujours représentés. Tous les changements ultérieurs de la composition du Comité de pilotage seraient proposés conjointement par l'IUP et le Parlement européen à titre de co-organisateurs de la Conférence et approuvés par l'ensemble des membres du Comité de pilotage.

9. Saisi d'une demande de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui souhaite devenir membre du Comité de pilotage, celui-ci a estimé qu'il aurait besoin de plus de temps pour étudier la question en détail, en tenant compte de ses répercussions possibles sur la question de la représentation globale des structures interparlementaires et des assemblées au Comité de pilotage. Le Comité a donc décidé de remettre sa décision à plus tard, quand la nouvelle composition du Comité de pilotage aura été adoptée.

10. Malgré le degré élevé d'incertitude entourant la conclusion des négociations du Cycle de Doha et le moment où la prochaine Conférence ministérielle sur l'OMC pourrait avoir lieu, le Comité a estimé qu'il était inutile de reporter aux calendes grecques la tenue de la prochaine session plénière de la Conférence parlementaire sur l'OMC et que la session devrait avoir lieu en 2008, peu importe les circonstances. Le Comité de pilotage a décidé par conséquent que si l'OMC devait tenir une Conférence ministérielle en 2008, la Session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC devrait avoir lieu en parallèle avec la tenue de cette réunion intergouvernementale, comme ce fut le cas à Cancun et à Hong Kong. S'il ne devait pas y avoir de progrès des négociations de l'OMC et de Conférence ministérielle en 2008, la Session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC devrait alors avoir lieu avant l'été 2008, à Genève ou à Bruxelles. Advenant que la Conférence ait lieu à Genève, au moins une session du Comité de pilotage serait tenue à Bruxelles.

11. L'IUP et le Parlement européen se sont vu confier la tâche de procéder aux consultations nécessaires quant aux dates et à l'endroit possibles de la prochaine session de la Conférence parlementaire sur l'OMC. Une décision officielle quant aux dates, à l'endroit et à l'ordre du jour de la session sera prise par le Comité de pilotage à l'occasion de sa prochaine réunion, dont il est prévu à titre provisoire qu'elle aura lieu au premier trimestre de 2008, au siège de l'IUP à Genève ou au Parlement européen à Bruxelles.

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)
ACTIVITÉ	Seizième Session du Comité de pilotage sur la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce
DESTINATION	Genève, Suisse
DATES	3 octobre 2007
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Donald H. Oliver, c.r.
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Ted Menziess
PERSONNEL	
TRANSPORT	47,60 \$
HÉBERGEMENT	457,73 \$
HOSPITALITÉ	
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	201,78 \$
CADEAUX OFFICIELS	
DIVERS	
TOTAL	707,11 \$